

Les cérémonies de voeux se poursuivent en ce début d'année 2016 et c'est l'occasion de faire le tour des sujets, ici d'une commune, mais aussi d'une communauté de communes et d'un canton.

Jeudi 7 janvier, Dominique Bousquet, maire de Thenon (Dordogne) et président de la communauté de communes du Terrassonnais en Périgord noir-Thenon-Hautefort, a présenté ses voeux devant près de 300 personnes. Pour lui, "l'essentiel, c'est savoir se retrouver autour de nos collectivités. Pour les voeux, tout le monde se retrouve pour des valeurs communes. Et en ce moment, on a bien besoin de privilégier un certain nombre de valeurs". Conseiller départemental également, Dominique Bousquet laisse le micro à sa consoeur Francine Bourra qui précise suite aux événements de 2015 : "c'est l'occasion de nous retrouver autour des valeurs républicaines que sont la tolérance, l'unité et la solidarité, afin de faire face à l'ignominie et à la barbarie". La sous-préfète de Sarlat appuie dans ce sens en souhaitant comme premier voeu, pour la nouvelle année, celui de "la paix".

Département : restrictions budgétaires

Dans son bilan de l'année écoulée, Francine Bourra, conseillère départementale du Haut-Périgord-noir, précise que : "2015, c'est l'année de la prévision du déploiement de la fibre optique avec une première tranche de 150 M€, dont 10 M€ prévus au budget 2015. La fibre optique est certes nécessaire pour le désenclavement des villages, pour l'implantation et le développement des entreprises, et pour l'attrait des touristes. 2015, c'est aussi le lancement du chantier de Lascaux 4 pour 20 M€, qui sera inauguré à l'automne prochain, et l'augmentation conséquente du nombre de bénéficiaires du RSA avoisinant aujourd'hui les 9.100 personnes, soit un coût de 56 M€ pour le département. C'est aussi l'aide aux personnes âgées au travers de l'APA (Allocation personnalisée à l'autonomie) dont le coût est de 51 M€. Dans le budget 2015 de 510 M€, 25 M€ ont été consacrés aux routes et 30 M€ pour les communes". Pour l'avenir, "2016 et 2017 seront des années difficiles où un renforcement de gestion avec des économies sera nécessaire au niveau du fonctionnement ainsi qu'une restructuration de la dette avec un rallongement des durées de remboursement et une renégociation d'une partie des taux". Une augmentation de la fiscalité sera aussi nécessaire... "Le taux d'imposition du foncier bâti passe de 23,45% à 24,5 en 2016 et à 25,6% en 2017. Les aides aux communes vont passer de 30 à 25 M€. Mais vu les promesses faites et les engagements déjà pris, il restera peu pour les communes en projets nouveaux". Certains chantiers seront toutefois mis en oeuvre comme "l'installation des bornes électriques via le SDE 24 afin de faciliter le développement de l'achat de véhicules électriques", "l'achèvement du chantier Lascaux 4", "le début des travaux pour la fibre optique"...

Communauté de communes : des dossiers à défendre

Après une "première année entière", un petit bulletin de la communauté de communes sera distribué des les boîtes aux lettres par la poste à partir du 15 janvier. On y trouvera un résumé des actions menées depuis a création. Les 39 communes sont réunies sous la ville centre Terrasson. Au Lardin, les papeteries "vont bien" précise l'élu "avec des projets d'investissement". Dans les petits chefs-lieux, il faut de la vie et les communes rurales ont plein d'atouts, notamment celui d'associations "qui font souvent vivre ces petites communes de façon bien plus intense
que les plus grandes, où il y a la convivialité. Souvent, ceux qui sont plus gros, il faudrait que l'on vous copie pour savoir créer ce climat". L'élu espère pouvoir financer plus tard la vie culturelle et sportive...

Fiscalité : la fiscalité de la communauté de communes a augmenté cette année "sans que les communes puissent baisser la leur". Il s'en explique : "on a souhaité que le maximum de services perdure sur ce territoire. En créer d'autres, cela paraît complètement impossible. Et si l'on avait dû généraliser sur l'ensemble du territoire ce qui se faisait sur Hautefort, sur

Terrasson et sur Thenon, eh bien il aurait fallu 3 M€ de recettes supplémentaires. Par exemple, Terrasson finançait la voirie et le transport scolaire, nous on ne le faisait pas. A Thenon et Hautefort, on finançait l'urbanisme, ailleurs cela ne se faisait pas. Chacun avait des financements... Donc, on a choisi de ne prélever qu'un million de recettes supplémentaires. Et ce million s'est traduit par 160% d'augmentation de fiscalité, mais 160% de pas grand chose, ça fait pas grand chose". (voir vidéo)

Enfin, au sujet des communes nouvelles, "que vous le vouliez ou pas, que chacun veuille garder son écharpe de maire ou pas, le nom de sa commune ou pas, un jour ou l'autre, on vous mariera de force. Donc, pensez-y et peut-être marions-nous librement avant... C'est un débat que j'ouvre" souligne Dominique Bousquet.

http://youtu.be/BiMkol5ey8s

Du côté des actions : l'aide sociale avec les services d'aides à domicile et les portages de repas, l'économie avec le soutien à l'extension de Lidis, une entreprise de Hautefort. Sur la zone d'activité du Rousset, l'entreprise Rivière s'est installée et pourrait réfléchir à une extension. Pour les Fermiers du Périgord à Terrasson, une station d'épuration sera construite. Ces zones d'activités devraient amener des recettes nouvelles. La fusion des trois offices de tourisme, c'est un budget de 350.000 €. Les centres d'accueil et de loisirs sont également déjà pris en compte financièrement.

Du côté des compétences obligatoires, il y a l'eau, l'assainissement et l'urbanisme avec le lancement d'un PLUI. Le lieu de l'aire des gens du voyage pourrait être sur Terrasson mais rien de sûr, le lieu est tenu secret pour l'instant. Et le SCOT (schéma de cohérence et d'organisation territoriale) est obligatoire : "il devrait y avoir deux communautés de communes qui se jumellent pour le faire". Avec la compétence de la "collecte des ordures ménagères", un nouveau fonctionnement est prévu dès février pour Thenon et quelques communes du Terrassonnais (voir vidéo). A terme, une déchèterie pourrait voir le jour à Thenon. Deux gros projets d'investissements sont prévus dans cette commune de 1.300 habitants. Le marché couvert, salle de spectacles et d'exposition, est réalisé. Le second projet est la réhabilitation de l'école maternelle qui existe depuis près de 40 ans. A ce sujet, le maire prend à partie la sous-préfète à propos d'une lettre reçue de la part de l'académie et qui annonce "la suppression de 17 postes l'année prochaine, sauf si l'on signe un protocole d'accord !"

Sur scène, le conseil municipal de Thenon, la sous-préfète de Sarlat Maryline Gardner, et de nombreux maires étaient présents... Parmi les maires : Terrasson, Le Lardin, Hautefort, Badefols, Peyrignac, Pazayac, Azerat, La Bachellerie, Limeyrat, La Feuillade, Saint-Rabier, Villac, Bars... Parmi les institutions, les pompiers et les gendarmes étaient dans la salle. De nombreuses associations étaient également présentes comme Interm'aide, le Téléthon, le Lions club, et la confrérie du miel et des abeilles. **Article, photo et vidéo d'Alain Rassat**